

Projet ORATE 1.3.2

Tendances territoriales de la gestion du patrimoine naturel

Résumé opérationnel du rapport final

Traduction PhDB consultant



Les résumés des rapports finaux ORATE ont été traduits en français
par Philippe DE BOE (PhDB Consultant)

La Région wallonne,
Division de l'aménagement et de l'urbanisme,
a financé la traduction du présent résumé.

La présente traduction porte sur les pages 7 à 40 du fichier
"fr-1.3.2-full.pdf" téléchargé sur le site Internet ORATE le
24/08/2006

L'intégralité des rapports finaux peut être consultée sur le site ORATE
(<http://www.espon.lu>).

1 Résumé opérationnel des principaux résultats finaux

1.1 Introduction

Dans le programme général pour l'ORATE¹ 2006, le patrimoine naturel est décrit comme une composante essentielle des ressources environnementales de tout pays. "La valeur de la (bio)diversité a été amplement reconnue par les politiques de l'UE. Ce patrimoine doit certainement être protégé contre les risques, mais il doit également être géré de manière créative en vue de créer les conditions d'un développement durable, par exemple en reconnaissant et en valorisant les réseaux naturels et les éléments naturels de valeur considérés individuellement dans le cadre de stratégies de développement intégrées. Il faut trouver de nouveaux modes de développement pour assurer la synergie et la coexistence des activités humaines et des actions qui affectent le patrimoine naturel."

Le paysage contribue à la formation des cultures locales et, en favorisant l'affirmation de l'identité européenne, il constitue une composante fondamentale du patrimoine naturel et culturel européen. Le paysage est un important facteur de qualité de vie dans les différentes parties du continent européen.

1.2 Structure physique

La structure physique de l'Europe génère des différences géomorphologiques, naturelles et culturelles parmi les régions. La géologie complexe et fragmentée a largement contribué à l'histoire et à la complexité de l'Europe tant au sens territorial qu'au sens politique. Le massif alpin a constitué une ligne de partage du continent que ce soit pour le climat, l'histoire ou le commerce, tandis que les plaines accueillent la plupart des activités économiques et sociales. La relative proximité de la mer, un trait caractéristique de l'Europe, a fortement influencé l'histoire, l'économie, les paysages et les traditions.

L'Europe n'a pas seulement une côte relativement étendue, elle a aussi un vaste réseau de cours d'eau et de canaux, qui forment un système cohérent amenant l'eau et les nutriments et polluants vers les deltas côtiers. D'importantes concentrations de patrimoine naturel européen sont reliées entre elles par le biais de ce système: ainsi les zones naturelles des chaînes de montagnes sont reliées aux zones humides situées le long des cours d'eau et dans les plaines côtières.

La structure physique est extrêmement importante pour le patrimoine naturel. Pour mettre en place un réseau de zones naturelles comme on essaie de le faire avec Natura 2000, il faut tenir compte des impératifs liés à la structure physique ici décrite.

¹ Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen (en anglais: ESPON (European Spatial Planning Observation Network))

La localisation de zones naturelles données doit toujours être envisagée dans le contexte de la structure physique existante de l'Europe.

1.3 Tendances territoriales

Les tendances territoriales peuvent représenter une menace aussi bien qu'un défi pour la nature. Les tendances les plus significatives sont les suivantes:

- l'intensification et l'extensification de l'agriculture, et l'abandon de terres. Ne se contentant plus de nourrir la population locale, la production agricole est devenue aussi objet de commerce et de transport, ce qui a stimulé le développement des routes et l'extension de la surface agricole. Dans le même temps, sur de grandes parties du continent, des terres ont été retirées du circuit productif dans les zones les plus éloignées et marginales;
- la sylviculture à des fins de production de bois. Les forêts se sont spectaculairement réduites en Europe. La sylviculture a un impact sur la diversité des forêts et sur la biodiversité en leur sein;
- l'augmentation de la surface urbanisée. Suite à la croissance de la population, augmentation de la surface moyenne utilisée par personne, et importance croissante des infrastructures pour des services comme la mobilité, et les activités économiques;
- la croissance du tourisme, qui entraîne de l'urbanisation, d'importants flux de circulation et des pressions sur le milieu rural.

Agriculture

L'activité agricole se pratique avec des intensités variables. Les pâturages intensivement utilisés et les terres arables de monoculture constituent les formes les plus intensives. A l'autre extrémité de l'échelle, il y a le pâturage extensif dans les landes d'altitude et les alpages de montagne. C'est pourquoi il n'est pas toujours facile de distinguer clairement les habitats agricoles des habitats naturels. Un paysage est habituellement composé d'une mosaïque de composantes exploitées et non exploitées.

La monoculture à grande échelle remplace de plus en plus souvent les fermes mixtes à petite échelle, les machines utilisées nécessitant de vastes étendues de culture, ce qui a un impact sur les haies par exemple. Ce processus d'augmentation de l'échelle et de monoculture accrue représente une menace pour la structure naturelle des paysages, et tend généralement à uniformiser les paysages. Ceci n'affecte pas seulement le patrimoine naturel, mais également le patrimoine culturel que représentent nos paysages.

L'abandon de terres agricoles résulte de la marginalisation. L'impact de l'abandon dépend de la valeur naturelle, de la biodiversité ou plus généralement de la qualité des terres abandonnées, et de leur nouvelle affectation. La zone peut gagner ou perdre en qualité.

Sylviculture

L'Europe a perdu deux tiers de sa couverture forestière originelle, essentiellement suite au défrichage destiné à libérer de l'espace pour l'habitat humain et pour l'agriculture, et suite à l'abattage pour la production de fer, de charbon et de sel et pour fournir du bois de charpente à la construction navale. Seuls 2% de la couverture forestière en Europe sont considérés comme naturels. Les menaces qui pèsent sur la forêt sont: la fragmentation causée par la construction de routes, la pollution atmosphérique comme l'acidification et l'eutrophisation, le changement climatique, les incendies de forêt d'origine humaine.

Cette tendance à la réduction des forêts s'est inversée au cours des dernières décennies: le matériel sur pied et la superficie des forêts européennes s'accroissent, et on a mis en place des instruments efficaces pour contrôler la conversion des forêts en autres affectations du sol (CECN²). Les paysages vont changer radicalement, et des espèces aujourd'hui communes vont devenir rares (BEE³).

Urbanisation

La chute récente du taux de croissance de la population est frappante partout en Europe. Au cours de la période 1950-1975, le taux de croissance a été de 8,3 pour 1000 habitants en moyenne par an. Au cours du dernier quart du siècle, ce taux est tombé à 2,9 pour mille.

L'augmentation de la population, la consommation d'espace par famille et par personne, en particulier dans les zones prospères, tout cela entraîne l'extension continue des zones résidentielles. De pair avec l'espace que nécessitent les activités économiques, les services, les infrastructures et les équipements de tourisme et de loisirs, cela résulte en une urbanisation continue et des pressions accrues sur le patrimoine naturel.

Entre 1992 et 2000, le PIB des Etats-Unis a augmenté de 36% en termes réels, à comparer aux 19% pour l'ensemble des pays de l'UE. La capacité à être compétitifs et à prospérer dans le contexte de l'économie mondiale ne se limite pas au commerce de biens et de services et aux flux de capitaux et d'investissements. L'économie créatrice s'est considérablement développée au cours du siècle passé, la

² Centre européen de conservation de la nature (European Centre for Nature Conservation (ECNC))

³ Bureau européen de l'Environnement (European Environmental Bureau (EEB))

croissance étant la plus rapide et la plus marquée au cours des deux dernières décennies, en gros.

L'évolution positive des activités économiques affecte le patrimoine naturel de diverses manières: emprises pour les zones d'activités, fragmentation causée par les infrastructures, accroissement de l'espace utilisé par habitant résultant de la prospérité de la population.

Tourisme

Le tourisme représente maintenant une part importante de l'économie mondiale, et constitue la principale industrie en Europe, avec des perspectives de croissance soutenue de l'emploi. Son développement repose particulièrement sur les transports, qui en sont le médiateur indispensable, et sur les politiques qui s'y rapportent. Depuis 1980 l'essor du tourisme a vu doubler les arrivées internationales dans les destinations européennes.

Le décor (49%) et le climat (45%) sont deux facteurs déterminants dans le choix des destinations.

Environnement, changement climatique et risques

Les changements dans l'affectation du sol et les structures spatiales ont à leur tour significativement influencé l'environnement en Europe. Les effets du changement climatique entraîneront aussi bien des pertes que des gains en matière de ressources naturelles sur le territoire européen. Les pressions actuelles et futures sur les ressources en eau en Europe vont probablement s'intensifier suite au changement climatique. On peut s'attendre à ce que les risques d'inondations augmentent tout comme les pénuries d'eau, en particulier au sud et dans le centre de l'Europe. Les risques d'inondations, d'érosion et de disparition de zones humides vont probablement croître, en particulier le long des cours d'eau et dans les zones côtières du continent, qui constituent des composantes intéressantes du patrimoine naturel européen.

1.4 Patrimoine naturel

Il est important de bien se rendre compte de ce que le patrimoine naturel européen englobe tous les habitats naturels et toutes les espèces qui existent en Europe, que ce soit dans ou en dehors de zones naturelles reconnues. L'état général de l'environnement européen représente donc un prérequis important pour qu'on trouve des qualités naturelles plus spécifiques au sein des zones semi-naturelles protégées.

Paysages

Le processus à long terme de l'évolution spatiale des paysages européens au cours des siècles – résultante des activités agricoles, de l'urbanisation et de la réalisation d'infrastructures, dans des conditions géomorphologiques bien particulières – a produit des paysages variés combinant de manière spécifique valeurs culturelles et naturelles. Un des résultats de ce processus est qu'il n'existe quasiment pas de zones naturelles intactes en Europe.

Atouts naturels

Les zones naturelles les plus vastes peuvent sans conteste s'observer en Finlande, dans les Alpes, les Monts Cantabriques, les Pyrénées, les Carpathes, en Grèce et en Ecosse. A part la Finlande et la Scandinavie qui comportent de grandes forêts, la prédominance des régions de montagne est évidente. Ces caractéristiques géomorphologiques génèrent apparemment des biotopes de grande valeur naturelle dans les différentes zones climatiques.

Pour collecter les données, il est utile de faire la distinction entre zones désignées ou protégées et zones non désignées ou non protégées. Les zones naturelles désignées ou protégées sont inventoriées par l'UICN (Union internationale pour la Conservation de la nature) en six catégories.

Diversité des espèces et richesse en espèces

Jusqu'au dix-neuvième siècle, la diversité biologique a généralement augmenté en Europe, tant en termes de types d'habitat que de nombre d'espèces. Au cours du siècle dernier, les tendances se sont inversées: la taille des habitats naturels se réduit, ils deviennent moins diversifiés, plus fragmentés et moins à même d'héberger la vie sauvage. La nature est menacée parce que la taille des biotopes de certaines espèces se réduit, de même que celle des zones abritant les écosystèmes d'espèces interdépendantes. Il s'ensuit que la biodiversité - qui représente la richesse en espèces – diminue, et que la présence d'espèces rares tend aussi à s'amenuiser. Lorsque les zones se réduisent à une taille minimale, ne permettant plus que la présence d'une espèce donnée, l'échange de matériel génétique est menacé et la santé des générations futures est par conséquent en jeu.

Il y a une relation étroite entre la biodiversité et la taille et la configuration spatiale des zones naturelles. En général, les grandes zones naturelles souffrent moins des influences extérieures néfastes, comme les perturbations dues à la présence humaine, la pollution de l'eau et de l'air, ou le drainage local.

Fragmentation

La fragmentation du patrimoine naturel résulte du processus continu et cumulatif de l'aménagement de l'espace pour l'agriculture, l'urbanisation et les infrastructures, qui a légué à l'Europe un patrimoine naturel constitué d'une multitude de petits îlots isolés entourés d'autres types d'utilisation du sol. Au cours des dernières décennies, une série d'initiatives visant à protéger le patrimoine naturel ont été mises en œuvre aux niveaux national et européen.

1.5 Gestion

L'UICN a élaboré un système de classification des zones qui bénéficient d'un statut de protection: les catégories d'aires protégées de l'UICN. Il s'agit de:

- Réserve naturelle intégrale: aire protégée gérée principalement à des fins scientifiques ou de protection des ressources sauvages
- Parc national: aire protégée gérée principalement dans le but de protéger les écosystèmes et à des fins récréatives
- Monument naturel: aire protégée gérée principalement dans le but de préserver des éléments naturels spécifiques
- Aire de gestion des habitats et des espèces: aire protégée gérée principalement à des fins de conservation, avec intervention au niveau de la gestion
- Paysage terrestre ou marin protégé: aire protégée gérée principalement dans le but d'assurer la conservation de paysages terrestres ou marins et à des fins récréatives; et
- Aire protégée de ressources naturelles gérées: aire protégée gérée principalement à des fins d'utilisation durable des écosystèmes naturels

Natura 2000

Natura 2000 est le principal instrument politique de l'UE pour protéger la faune et la flore et les habitats. Natura 2000 comprend plus de 20.000 sites qui ont été soit désignés soit proposés. Ceux-ci couvrent près de 15% de la superficie terrestre totale de l'UE15, et le nombre des sites va augmenter avec l'élargissement.

Pour le moment, les Fonds structurels régionaux et le Fonds de Cohésion ont beaucoup plus d'impact sur l'utilisation du sol que Natura 2000, étant donné qu'ils déterminent l'ampleur des investissements dans l'infrastructure et dans les entreprises que l'UE soutient financièrement. L'échelle des dépenses est sans commune mesure avec ce qui peut / pourra être obtenu dans le cadre de Natura 2000. En ce qui concerne l'importance des dépenses de la PAC pour le soutien à

l'agroenvironnement et au développement rural, l'idée a été émise qu'on recoure aux fonds de la PAC pour mettre Natura 2000 en œuvre. Il n'y a toutefois pas eu de décision au sujet de cette proposition.

Natura 2000 intègre le principe d'un système de zones protégées en Europe que l'on trouvait déjà dans la directive Oiseaux sous la forme d'un réseau écologique destiné à protéger les espèces et leurs habitats.

L'évolution des politiques relatives au patrimoine naturel reflète des progrès manifestes dans le domaine de la conservation du patrimoine naturel. On est passé d'une protection stricte, défense contre l'extinction des espèces et des habitats (réaction), à une action impliquant les acteurs locaux et à la volonté de créer des réseaux naturels (avec Natura 2000) et de protéger des espèces données comme les oiseaux ainsi que les paysages et le cadre de vie de la population.

SDEC

La nécessité de tenir compte de la protection de l'environnement est devenue partie intégrante de la politique européenne depuis le Traité d'Amsterdam de 1997. Avant cela déjà, la Politique agricole commune a depuis 1985 encouragé les Etats membres à identifier et à contribuer financièrement à protéger des Zones sensibles du point de vue de l'environnement, où les pratiques agraires traditionnelles en particulier doivent préserver la biodiversité et les caractéristiques paysagères qui y sont liées. Le Schéma de développement de l'espace communautaire reprend pleinement l'idée de la création d'un réseau écologique européen basé sur les sites Natura 2000 tels que désignés dans les directives Oiseaux et Habitats (voir le SDEC). De façon générale, le SDEC indique qu'il faut protéger les grandes zones intactes riches en biodiversité - comme on en trouve dans les zones de montagne, dans les zones humides, les régions côtières et les îles – parce que ces zones non perturbées deviennent rares (voir le SDEC).

Troisième rapport sur la cohésion économique et sociale

Dans le Troisième rapport sur la cohésion économique et sociale, les handicaps naturels et géographiques des zones ultra-périphériques sont considérés comme des menaces pour le développement harmonieux de l'économie de l'Union dans les années futures. Ces régions à handicap géographique de l'UE comprennent 25 îles (notamment les Canaries, Madère et les Açores) plus la Guyane, avec une population d'environ 4 millions d'habitants. Elles "souffrent d'une accumulation de handicaps naturels qui rendent difficile l'amélioration de la situation économique et sociale" (p. 30). Leur éloignement est aggravé par leurs caractéristiques physiques (beaucoup d'entre elles sont des archipels et sont petites par la superficie et la population), un terrain et un climat difficiles. En outre, les Canaries éprouvent la

pression d'une croissance démographique, ont une dépendance excessive par rapport au tourisme et ne sont pas assez diversifiées en direction d'autres activités.

Des handicaps géographiques ne sont pas toujours synonymes de conditions économiques défavorables. Il est tout aussi important pour les zones dites handicapées de suivre une voie de développement économique qui respecte leur héritage naturel et ne mette pas en danger leurs caractéristiques géographiques propres qui représentent, ou peuvent représenter, un facteur-clé de leurs avantages comparatifs de localisation non seulement pour les gens qui y vivent mais aussi pour les entreprises qui y travaillent.

1.6 Niveau macro

Nature et protection

A l'échelle macro, il y a des différences marquées entre la zone du Pentagone et le reste de l'Europe du point de vue de l'affectation du sol. Le Pentagone a clairement un pourcentage relativement faible d'affectations semi-naturelles, tandis que la surface bâtie est nettement plus élevée. Il n'y a pas de différences nettes entre UE15 et N10 quand on compare les chiffres moyens d'affectation du sol.

L'UICN catégorise les multiples manières de protéger le patrimoine naturel en classes dont les classes I à IV peuvent être considérées comme les classes de protection les plus strictes.

Le tableau 1 montre qu'il n'y a pas ou très peu de différences dans le pourcentage de couverture par les catégories de gestion stricte (UICN I-IV) entre UE15, UE25, N10 et le Pentagone. Les différences sont plus grandes pour les catégories de gestion moins stricte (UICN V et VI), variant entre 7% (UE15, N12, UE27, UE27+2) et 18% pour le Pentagone.

Le pourcentage des catégories UICN I-IV est élevé dans les zones de steppes et alpine, les catégories V et VI sont élevées dans la zone continentale, la zone alpine et la zone atlantique.

Dans la zone continentale, la superficie totale des zones protégées de l'UICN est du même ordre de grandeur que dans la zone atlantique, et la taille moyenne des zones est plus grande (voir carte 1). Il y a de nombreuses zones protégées UICN en Suisse, en Allemagne et en Pologne, mais la taille moyenne des zones protégées UICN est plus grande en France.

Tableau 1 Affectation du sol aux catégories de protection UICN et à l'agriculture (en pourcentage)

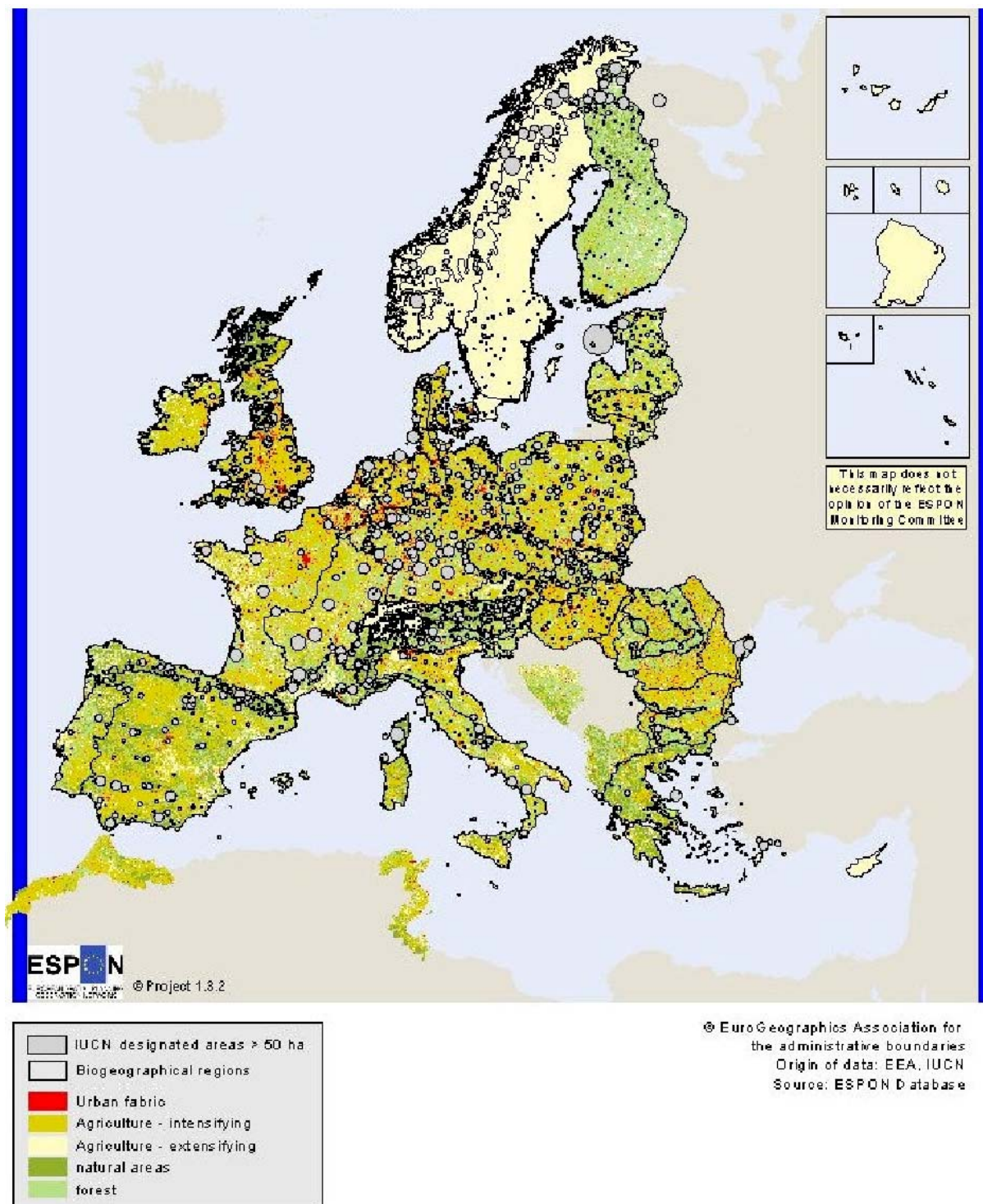
Echelle macro	couverture UICN I-IV	couverture UICN V-VI	couverture agricole
UE15	2	7	50
N10	4	11	57
UE25	2	8	53
N12	4	7	56
UE27	3	7	53
UE27 + 2	3	7	53
Pentagone	2	18	60
région alpine	12	9	16
région atlantique	1	8	69
région boréale	2	1	19
région côtière	2	6	54
région continentale	1	11	61
région méditerranéenne	2	5	52
région pannonienne	2	4	73
région de steppes	16	0	77

Source: CORINE land cover 1990, UICN

Opportunités pour la nature

Dans la région boréale, la sylviculture constitue l'une des activités agricoles les plus extensives, spécialement en Finlande, où l'agriculture ne s'intensifie quasiment pas. Dans les Etats baltes, l'emprise de l'agriculture et son intensité diminuent, et les zones semi-naturelles s'étendent. L'urbanisation va probablement s'y stabiliser, vu qu'entre 1995 et 2000 la croissance de la population a été négative. Plus on descend vers le sud, plus le risque de fragmentation est grand. Les zones semi-naturelles de la région boréale, au nord de la mer Baltique, sont peu perturbées et souffrent de pluies acides d'origine industrielle. La biodiversité en termes de richesse en espèces n'est pas particulièrement élevée dans ces zones; dans la péninsule scandinave, la valeur naturelle est déterminée par la présence d'espèces rares et par l'étendue des habitats semi-naturels plus que par la richesse en espèces. Dans la région boréale, au nord de la mer Baltique, la densité de population est extrêmement faible et l'urbanisation est très clairsemée, avec de petites concentrations dans des sites accessibles le long de la côte. Les villes sont implantées dans un environnement naturel, entourées de forêts et de lacs.

Carte 1 Affectation du sol et grandes aires désignées (la taille des cercles représente la superficie absolue des sites désignés)



Dans certaines zones de moyenne montagne de la région continentale, l'agriculture est plutôt une activité marginale. Des vallées d'Allemagne, d'Autriche, de Hongrie et de Roumanie dont l'altitude s'y prête sont utilisées pour la viticulture. L'absence de pressions urbaines et agricoles peut donner lieu à des opportunités de développement de zones semi-naturelles.

Dans les régions bio-géographiques méridionales, le changement climatique agit spectaculairement sur les conditions pour l'agriculture. La désertification peut marginaliser l'agriculture dans la région méditerranéenne. L'irrigation accroît les coûts de production, et l'abandon des terres entraîne l'extension de la désertification et probablement une dégradation écologique et la salinisation. L'aggravation de l'érosion peut influencer le risque d'inondations dans les vallées et le long des côtes. Un point commun que l'on peut trouver aux régions méditerranéenne et alpine est que la production spécialisée de produits agricoles de tradition régionale offre un potentiel d'innovation, avec pour résultats possibles l'exportation de produits de haute qualité et une plus grande présence de la nature.

Menaces pour la nature

La région atlantique offre un net contraste avec la région boréale par exemple. C'est là que se trouvent les plus grandes villes d'Europe, la côte est fortement urbanisée, et la zone du pentagone couvre une bonne partie de cette région bio-géographique. Les grandes villes ainsi que la zone côtière et le pentagone jouissent d'une excellente accessibilité. Les principaux ports et aéroports sont situés dans cette région. La majeure partie des activités économiques d'Europe y sont concentrées.

L'urbanisation est plus diffuse dans la région continentale. La plupart des concentrations de grandes villes se trouvent le long des cours d'eau. La très accessible vallée du Rhin révèle tout particulièrement une concentration de zones urbanisées. Les conditions sont généralement bonnes pour l'agriculture dans la région continentale, mais elles varient suivant les sous-régions. Les vastes plaines et les larges vallées se prêtent aux formes de culture intensives.

L'urbanisation est très différente dans les régions alpines; là où une bonne accessibilité entraîne des pressions de développement (dans la partie des Alpes comprise dans le pentagone), les pressions d'urbanisation sont extrêmement fortes. Dans les parties moins accessibles, les pressions sont moins fortes. Un des principaux facteurs qui amènent les pressions de développement à se concentrer dans les vallées est le manque de terrains constructibles. De ce fait, le contraste entre zones bâties et non bâties constitue un aspect majeur de l'attractivité des zones alpines.

Dans la région pannonienne, l'urbanisation s'étend sur l'ensemble de la plaine de la vallée du Danube. Les pressions d'urbanisation sont moins fortes que dans la région

atlantique, et la croissance de la population est proche de zéro. Budapest est au carrefour d'axes routiers majeurs et du Danube. On peut s'attendre à la poursuite du développement économique dans le couloir qui longe le Danube de Belgrade à Budapest.

Dans la région macaronésienne, l'urbanisation est fort axée sur les zones côtières, où les équipements touristiques se concentrent à proximité des plages.

Dans la région méditerranéenne, l'urbanisation est influencée par le climat et les paysages attrayants et par la qualité des villes existantes. Première destination touristique du monde, cette zone offre des conditions attrayantes pour l'implantation résidentielle aussi bien que pour les activités économiques peu dépendantes d'autres critères de localisation. Le processus d'urbanisation y concerne en fait la zone côtière et les abords des villes principales.

La catégorie des AMCE ⁴potentielles telles que les a identifiées le projet ORATE 1.1.1 va très probablement se développer et s'étendre spatialement. On prévoit que la pression sur le patrimoine naturel de ces AMCE potentielles en croissance sera la plus forte dans les régions où le pourcentage de zones naturelles et de forêts est élevé. Cela concerne surtout des régions d'Ecosse et d'Espagne et les régions alpines. C'est dans ces zones qu'il faut particulièrement veiller, tout en favorisant le développement des AMCE potentielles qui s'y trouvent, à tenir compte des effets que ce développement peut avoir sur les zones semi-naturelles et les forêts environnantes.

1.7 Niveau meso

Nature et agriculture

Malgré la réduction de la surface agricole, l'indice de productivité (PIN net) établi par la FAO révèle une augmentation de la productivité, un doublement dans l'ensemble, au cours de la période de 1961 à 1991. Il y a une nette baisse de la productivité au cours de la période 1991-2001, certainement imputable à la réforme agroenvironnementale de la PAC en 1992 dans l'UE, et à la transition d'une économie socialiste vers une économie de marché en Europe de l'Est.

Il est intéressant d'observer comment cette intensification de l'agriculture se répartit en fonction de la géographie, qui est loin d'être homogène. Il faut noter que du point de vue de la diversité en Europe, les pays méridionaux de l'UE15, les mieux cotés pour leurs étendues naturelles riches en espèces, sont probablement aussi ceux qui

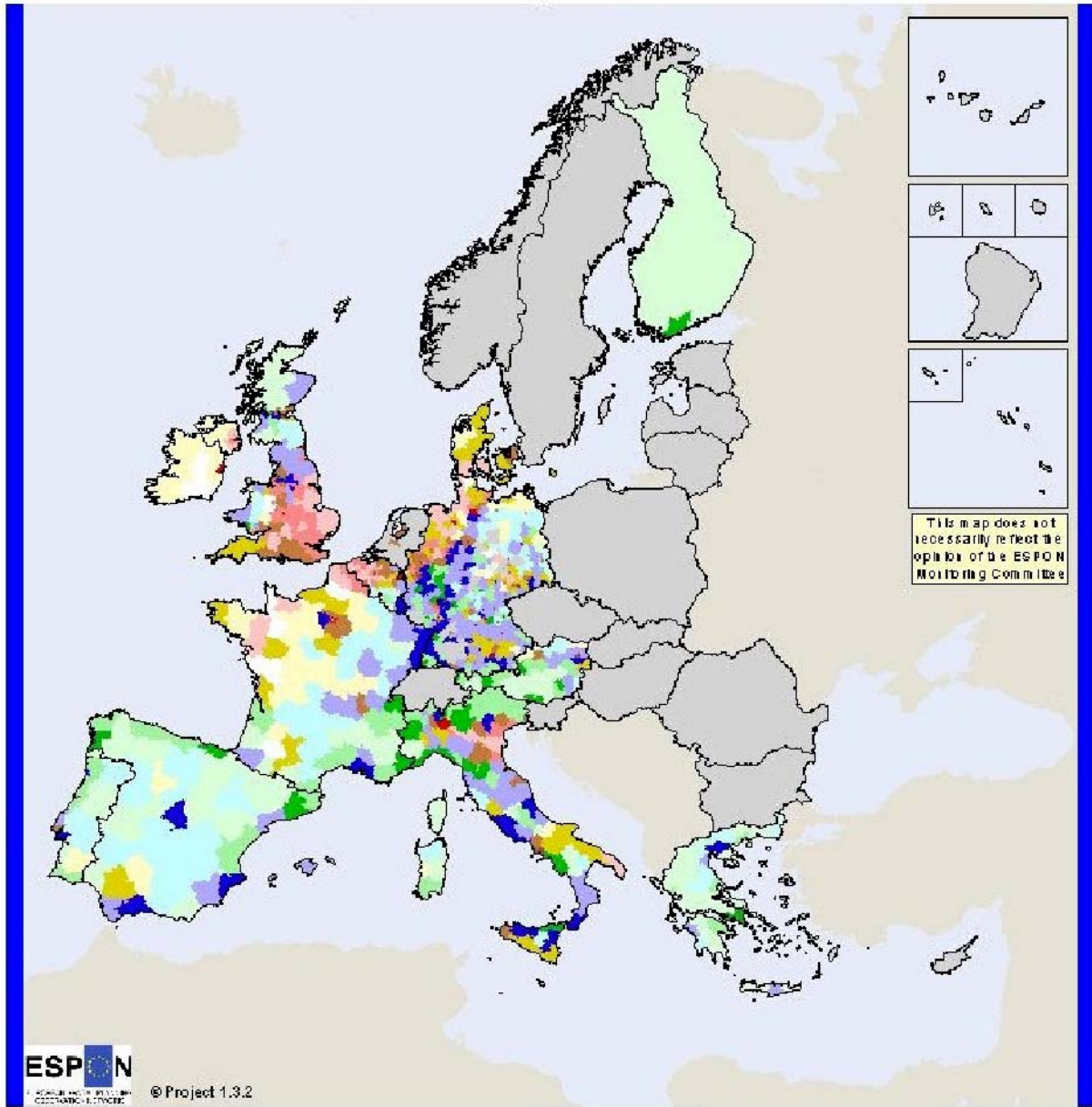
⁴ Aires métropolitaines de croissance européenne (en anglais, MEGA (Metropolitan European Growth Area))

ont le plus souffert de l'intensification au cours de cette période. Par exemple, bien que l'Espagne ait enregistré une réduction de 10% de la surface agricole, les cultures y ont produit deux fois plus et le cheptel a augmenté de plus de 300%. Le nombre de tracteurs a décuplé, même si c'est à partir d'un niveau très bas comparé à celui de pays du nord de l'Europe comme les Pays-Bas ou le Royaume-Uni. L'utilisation d'engrais a augmenté de 200%, mais ici encore à partir d'un niveau initial peu élevé. L'impact sur la biodiversité a cependant été substantiel, fragilisant davantage la faune et la flore, polluant les zones humides et générant une monoculture à grande échelle, tant en agriculture qu'en sylviculture, à l'image du reste de l'Europe. On peut dresser un tableau semblable pour le Portugal et la Grèce. Concernant ces derniers, il faut toutefois attirer l'attention sur l'augmentation des cultures permanentes, vignobles et oliveraies respectivement. L'agriculture s'est progressivement industrialisée partout en Europe. On peut en dire autant de la sylviculture, au vu du nombre d'opérations de sylviculture planifiée que l'on peut observer dans une série de pays, notamment la France, l'Italie, la Hongrie, les Pays-Bas, la Norvège, la Pologne, le Portugal, l'Espagne, la Suisse et le Royaume-Uni.

Nature et pression urbaine

Pour cartographier l'impact des facteurs socio-économiques sur les zones semi-naturelles, on fait intervenir un indicateur de pression urbaine. Il combine quatre indicateurs d'entrées: densité de population, PIB 2000 / superficie, densité routière et densité de lits, en une classification en quatre classes. Ces classes correspondent à une pression urbaine faible, moyenne, forte ou très forte.

Carte 2 Pourcentage de zones semi-naturelles et pression urbaine



This map does not necessarily reflect the opinion of the ESPON Monitoring Committee

		% Natural area			
		0-10 %	10-25 %	25-50 %	> 50 %
Urban pressure	low	11	21	31	41
	medium	12	22	32	42
	high	13	23	33	43
	very high	14	24	34	44
		no data			

© EuroGeographics Association for the administrative boundaries
 Origin of data: EEA, Eurostat, IUCN
 Source: ESPON Database

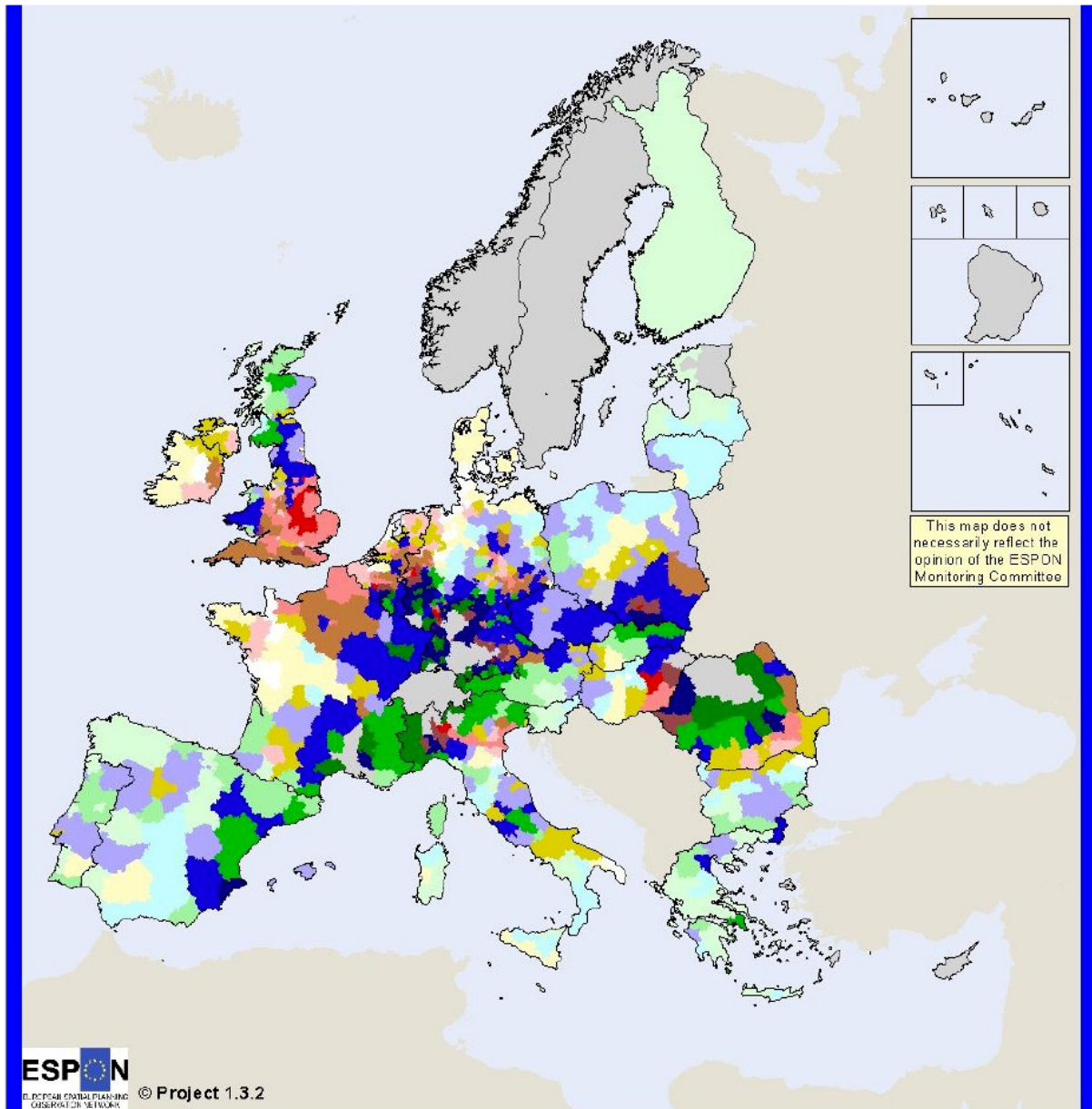
La carte 2 illustre la pression urbaine en regard des affectations du sol semi-naturelles. La couleur verte représente le pourcentage le plus élevé de zones naturelles, tandis que le rouge indique la présence la plus faible de zones naturelles. La nuance de la couleur indique l'intensité de la pression urbaine. Les zones en rouge foncé représentent par exemple les zones à faible pourcentage de zones naturelles et à forte pression urbaine. Les zones en bleu clair représentent les zones à pourcentage de zones naturelles relativement élevé et à pression urbaine minimale.

Les données ne sont malheureusement pas complètes pour tous les pays, en particulier pour les pays d'Europe centrale, essentiellement à cause de l'absence de données relatives aux touristes. On peut malgré tout voir clairement que la pression est présente surtout dans la zone du Pentagone et le long des zones côtières. Le fait que des pourcentages relativement élevés d'affectation en zones naturelles se combinent avec de fortes pressions urbaines en Grèce, au Portugal et en Estonie par exemple, est très préoccupant.

Nature et risques d'inondations

Du point de vue des inondations - telles que les a analysées le projet ORATE 1.3.1 -, la concentration des activités urbaines - correspondant aux AMCE telles que les a délimitées le projet ORATE 1.1.1 - dans les zones bordant des cours d'eau semble devoir être sérieusement prise en considération. Dans les zones NUTS3 où les inondations sont fréquentes, les AMCE sont exposées à des risques relativement élevés. La carte 3 montre le risque d'inondations par rapport aux affectations du sol en zone naturelle. La couleur verte représente le pourcentage de zones naturelles le plus élevé, tandis que le rouge représente la couverture en zones naturelles la moins élevée. La nuance de la couleur indique l'intensité du risque d'inondations. Les zones en rouge foncé représentent par exemple les zones à faible pourcentage de zones naturelles mais à risques d'inondations élevés. Les zones en bleu clair représentent les zones à pourcentage de zones naturelles relativement élevé mais à risques d'inondations peu élevés.

Carte 3 Comparaison entre le risque d'inondations et le pourcentage de zones semi-naturelles



		% Natural area			
		0-10%	10-25 %	25-50%	> 50%
Flood risk	1	11	21	31	41
	2	12	22	32	42
	3	13	23	33	43
	4	14	24	34	44
		no data			

© EuroGeographics Association for the administrative boundaries
Origin of data: ESPON project 1.3.1, EEA
Source: ESPON Database

Gestion

Ce qui suit résume les réponses au questionnaire:

- Le territoire européen recèle d'importants ensembles de patrimoine naturel qui combinent rareté et grande valeur naturelle, quel que soit le critère.
- Il est communément admis que des pressions sans cesse croissantes résultent de la combinaison entre l'évolution de la population, l'augmentation du PIB avec les conséquences en termes de développement qui en découlent, et le développement des infrastructures ainsi que l'agriculture, le tourisme et les loisirs. Un autre facteur important qui a des conséquences néfastes pour le patrimoine naturel européen est le changement climatique de ces dernières décennies.
- Concernant la gestion du patrimoine naturel, il y a une grande variété d'outils méthodologiques et d'organismes responsables.
- Certains pays bénéficiant d'une longue tradition de gestion du patrimoine naturel tendent à être en avance du point de vue de l'efficacité.
- La coopération interrégionale et entre Etats s'est développée au cours des dernières années, non seulement parce que l'on s'accorde généralement sur sa nécessité, mais aussi parce que les politiques de l'UE mettent en avant les questions de développement et la nécessité d'un développement durable. Cette nécessité rencontre un soutien actif, en termes politiques comme en termes financiers. Il reste toutefois beaucoup de progrès à faire dans ce sens.
- Les pays de l'adhésion - actuels ou qui l'étaient récemment – bénéficient d'une opportunité unique qu'ils peuvent valoriser en alignant le plus rapidement possible leurs pratiques avec les politiques et avec les lignes directrices de l'UE, ainsi qu'en ayant recours aux programmes que proposent les Fonds structurels et aux programmes sectoriels et/ou aux réseaux de coopération qui se développent dans le domaine de l'aménagement du territoire et dans des domaines de compétence spécifiques (SDEC, ORATE, etc.).
- Il reste encore beaucoup à faire concernant la participation du public, les campagnes de sensibilisation, l'implication du secteur privé et des ONG, et la dévolution de la gestion du patrimoine naturel au niveau local.
- Il a déjà été signalé que les nombreuses différences dans les définitions, la terminologie, les critères d'évaluation, les indicateurs, les techniques de suivi et les caractéristiques temporelles des données et des informations rendent une analyse comparative extrêmement difficile et parfois hasardeuse.
- Par ailleurs, si l'on se réfère au SDEC, les objectifs et options politiques dans les trois domaines que sont le développement spatial polycentrique, l'accès équivalent aux infrastructures et au savoir, et la gestion prudente du patrimoine naturel et

culturel, permettent de franchir un nouveau pas pour faire du développement spatial un cadre de référence pour la mise en œuvre du système d'aides communautaires, la gestion des Fonds structurels et la promotion des Initiatives communautaires.

- Depuis l'année 2000, la cohésion de l'espace européen - avec l'élargissement de l'UE et la nécessité de formuler une nouvelle politique structurelle pour l'après-2006 - , requiert que l'intégration de la dimension spatiale joue un rôle crucial dans la conception des politiques sectorielles européennes.

1.8 Niveau micro

L'examen des sept zones d'étude de cas qui ont été sélectionnées notamment pour leur diversité permet de tirer quelques conclusions. Bien que la représentativité n'ait pas figuré parmi les critères de sélection, les informations recueillies dans les études de cas affinent tout de même les connaissances de manière illustrative mais anecdotique.

- Les études de cas démontrent la grande variété du patrimoine naturel de valeur, des forces qui le menacent, des contextes socio-économiques et culturels dans lesquels doit s'inscrire la gestion, et la diversité des possibilités légales.
- Le petit nombre d'études de cas ne permet pas d'analyser l'efficacité par la mise en relation des aspects de gestion avec les caractéristiques du contexte.
- La manière dont les aspects à prendre en compte se combinent au plan local jouant un rôle important, il faut envisager la gestion du patrimoine naturel de manière spécifique par région. Dans les cadres légaux spécifiques, au moment d'élaborer les décisions concernant les développements futurs, l'équilibre entre tous les aspects socio-économiques et écologiques / environnementaux pertinents doit être envisagé au niveau régional.
- Dans bon nombre de cas, l'orientation protectrice de la gestion du patrimoine naturel s'étend au patrimoine culturel régional.

L'orientation protectrice de la gestion du patrimoine naturel n'intègre pas une approche de la nature comme une ressource pour le développement économique. Les études de cas démontrent que la gestion du patrimoine naturel est orientée "défensivement". Toutes les études de cas constituent des exemples de la profusion de dispositions légales de protection du patrimoine naturel et des paysages. Ces divers mécanismes de protection peuvent en fait constituer une base intéressante pour bâtir une "culture commune" de la gestion du patrimoine naturel, fondation pour une harmonisation accrue de la gestion du patrimoine naturel, elle-même étape vers la gestion du patrimoine naturel à l'échelle de l'UE. A l'heure actuelle, la "culture

commune" semble se résumer au respect des réglementations de l'UE par ses membres.

1.9 La nature, un atout pour le développement économique

Les stratégies de Lisbonne et de Göteborg, qui visent à faire de l'Europe la région la plus compétitive pour les activités économiques (durables) basées sur la connaissance, encouragent l'innovation économique. L'innovation ne concerne pas seulement les activités de recherche et de développement de haute technologie, mais également d'autres secteurs économiques comme l'agriculture et le tourisme. Le tourisme est devenu l'activité économique la plus importante en Europe. Les activités liées aux loisirs, au voyage et aux équipements de séjour de longue durée sont multiples et offrent de nombreux emplois. Les innovations dans ce secteur consistent à développer de nouvelles activités, de nouvelles expériences, de nouveaux sites et de nouvelles manières d'en profiter. La culture de l'expérience nouvelle et des sensations excitantes prend de plus en plus d'importance.

Certains types de développements innovants peuvent être liés aux centres urbains, certains autres peuvent très bien être liés à des lieux de ressourcement plus isolés. Ceux-ci peuvent être situés en région méditerranéenne, sur les îles ou à l'intérieur des terres dans les régions montagneuses. La région alpine offre également de tels sites attrayants pour s'y implanter. L'objectif de polycentricité du SDEC plaide en faveur de l'encouragement de ces activités dans des régions situées hors du pentagone.

La question de savoir s'il faut considérer les différences d'urbanisation entre les diverses régions bio-géographiques comme des déséquilibres ou des disparités ne peut être abordée que si l'on s'entend sur ce que signifie un développement urbain équilibré. L'exemple de l'urbanisation dans la région boréale montre qu'une urbanisation peu dense dans un environnement à prédominance naturelle peut caractériser les régions les plus innovantes d'Europe et constituer une composante des sociétés les plus créatives. On ne peut donc pas affirmer de façon générale qu'une urbanisation peu dense dans un environnement à prédominance naturelle constitue un point faible pour le développement économique d'une région. Les perspectives de développement des régions de Suède et de Finlande sont très prometteuses. On peut supposer que ces conditions spatiales ne sont en tout cas pas un obstacle à la vitalité des régions.

La région méditerranéenne est la principale destination touristique du monde. Son attrait naturel et culturel est sans égal. Ces qualités jouent aussi pour attirer d'autres activités économiques, l'économie tendant à dépendre de moins en moins d'un type de localisation donné. La zone côtière de la région méditerranéenne peut être

surchargée par endroits. Un aménagement responsable doit davantage diffuser les activités vers l'intérieur, vers des zones où des terres agricoles sont abandonnées, ainsi que vers les îles.

Des types spécifiques d'économie de service peuvent s'implanter dans ces zones un peu plus reculées: des organismes de recherche et de développement, d'enseignement et de formation permanente, de développement culturel, de conférences, qui ne sont pas nécessairement localisés dans les zones côtières ou dans des sites très accessibles.

Dans la région alpine, la qualité de vie peut être davantage associée aux activités sportives et physiques. Mais des instituts de recherche agroalimentaire, des centres de conférence axés sur l'innovation technologique peuvent également trouver un site adéquat dans les montagnes, un peu à l'écart des fortes densités.

Tableau 2 Résultats de l'analyse FPEIR⁵

	Macro: UE	Meso: national	Micro: régional/local
Forces motrices et pressions F&P			
Agriculture	La politique encourage la production agricole. Ceci résulte en une emprise importante due à l'agriculture intensive et en une réduction des zones semi-naturelles et de la biodiversité. Le Pilier 2 de la réforme de la PAC s'intéresse au développement rural, en ce compris le développement du patrimoine naturel. Ce changement de la PAC peut peut-être arrêter ou inverser le processus négatif qui affecte le patrimoine naturel	Les politiques internationales influencent les politiques nationales	Influencée par les politiques agricoles internationales et nationales
Développement socio-économique et territorial	Pas d'aménagement du territoire européen, si ce n'est la première tentative du SDEC	Peu de plans d'aménagement nationaux cohérents	Concentré en initiatives locales ou régionales
Infrastructures	Large accessibilité comme condition préalable au développement économique résultant en une fragmentation continue	Facilitent la mobilité en accompagnant l'urbanisation et en favorisant la poursuite de la suburbanisation dans les politiques nationales	Facilitent l'accessibilité locale. Tendance à améliorer l'accessibilité sans tenir compte de valeurs naturelles comme le silence et le repos
Etats E	Le patrimoine naturel consiste en reliquats de nature		
Impacts I	Le nombre d'espèces diminue depuis longtemps. Le patrimoine naturel est en outre très fragmenté.		
Réponse politique R	Législation environnementale sauvegardant la qualité. Directives Oiseaux, Habitat, Natura 2000, SDEC, tous visant l'harmonisation et la cohérence territoriale. Intégration avec l'aménagement du territoire trop récente pour que les résultats de ces politiques soient visibles	Peu de plans nationaux globaux. Les plans peuvent favoriser la cohérence, l'équilibre territorial et le développement harmonieux	Attention croissante aux stratégies intégrées de développement régional. Les plans peuvent faciliter les initiatives et favoriser la cohérence, l'équilibre territorial et le développement harmonieux. Planification proactive au lieu de décisions ad hoc

⁵Forces motrices - Pressions - Etat - Impact – Réponses (en anglais, DPSIR (Driving forces – Pressures – State – Impact – Responses))

1.10 Réponses politiques recommandées

- Un développement équilibré en couloirs

Afin de minimiser les conflits et de maximiser les synergies entre patrimoine naturel et activités économiques, il est recommandé de concentrer le développement urbain polycentrique dans les principaux couloirs d'infrastructures, qui formeront les axes de développement. Ce type de développement spatial éloigne les pressions de développement du pentagone comme le préconise le SDEC, et concentre en même temps les développements comme des nœuds dans des zones linéaires.

- Un développement polycentrique en nœuds

En concentrant ces nœuds à proximité des accès autoroutiers et des gares de trains à grande vitesse, on évite une (sub)urbanisation inutilement éparpillée dans le paysage et une mobilité non indispensable. Ces localisations combinent une bonne accessibilité avec la probabilité de pouvoir bien s'intégrer dans le paysage, favorisant ainsi la synergie entre activités économiques et patrimoine naturel (et culturel).

- Une accessibilité sélective

Les décisions en matière de tracé de routes d'accès aux nouvelles infrastructures (dans le cadre des RTE ou de TINA) doivent viser à un équilibre entre amélioration de l'accessibilité et de la compétitivité des villes existantes, et intérêt stratégique pour le réseau écologique de zones naturelles qui pourraient subir des pressions d'urbanisation.

- La priorité aux zones industrielles abandonnées

Même si la politique environnementale communautaire vise une qualité d'environnement saine partout, il faut donner la priorité aux projets de reconstruction et d'assainissement des anciennes zones industrielles polluées parce que l'amélioration de l'état environnemental et de l'image de ces sites - souvent localisés de manière très centrale - favorise la revitalisation économique des villes ainsi que la réutilisation d'infrastructures concentrées. Cela minimise les emprises non indispensables pour les nouveaux développements.

- L'élaboration du SDEC

Afin de mieux coordonner la politique environnementale communautaire avec les politiques spatiales, il faut intégrer les politiques spatiales de niveau européen qui concernent le réseau écologique (et hydrologique) ainsi que le réseau urbain (et d'infrastructures).

Le Schéma de développement de l'espace communautaire adopté en 1999 constitue à cet égard un point de départ tout à fait approprié. Les évolutions en cours, comme l'adhésion de nouveaux Etats membres, les expériences en matière de coopération transnationale et d'autres résultats d'Interreg ainsi que les résultats des projets ORATE, appellent l'affinement et la révision du SDEC. Les révisions périodiques doivent impliquer plus de représentants nationaux et régionaux ainsi que d'autres experts dans le processus, et améliorer la perception des évolutions futures. Tant l'implication dans le processus que les documents produits déboucheront sur une approche plus partagée du futur de l'Europe, comme on a déjà pu le remarquer après la première expérience de SDEC. Une telle approche intégrative améliorera également la dimension territoriale de la politique environnementale communautaire.

- Une coordination internationale

La conception et la mise en œuvre de réseaux écologiques et urbains transfrontaliers vont fortement contribuer à la cohésion territoriale au sein de la Communauté. Les connexions entre réseaux nationaux requièrent tout particulièrement une coordination avec les politiques spatiales nationales et régionales.

- L'intégration verticale

Il convient de reconnaître que les décisions au sujet des zones à englober dans les réseaux écologiques et urbains doivent être prises au niveau régional. La Commission doit indiquer où des connexions stratégiques entre composantes du réseau sont souhaitables. Il serait cependant préférable que les décisions concrètes au sujet de la désignation précise des zones au sein de ces réseaux soient prises au niveau régional, en tenant compte de tous les intérêts régionaux concernés.

- Des visions régionales de développement

Les décisions concernant la désignation précise de zones à l'échelle régionale doivent être prises sur base d'une vision commune du développement futur de la région. Les processus d'élaboration de visions ou de plans régionaux de développement aident à identifier les forces et faiblesses ainsi que les menaces et opportunités régionales. Il faut identifier les qualités culturelles et naturelles spécifiques afin de faire prendre davantage conscience des possibilités d'activités économiques (innovantes). De tels processus déboucheront sur une reconnaissance commune des atouts compétitifs de la région, ce qui aide à spécialiser son développement spatial de manière plus ciblée.

- La diversité des régions comme atout

Ces visions et ces plans de développement spatial entraînent une différenciation des régions du point de vue des caractéristiques culturelles et naturelles. Chaque ville comme chaque région a son propre dosage spécifique de composantes culturelles et naturelles. Plus l'expression de ces caractéristiques est précise, meilleure peut être l'adéquation des conditions d'implantation que l'on offre à des fonctions spécifiques. Dans ce sens, la diversité spatiale est importante pour le développement économique, et il faut la favoriser. Des notions aussi générales que "TIC, logistique, tourisme" sont encore trop souvent considérées comme une base pour le développement économique.

- La qualité naturelle comme atout

En ce qui concerne le patrimoine naturel, il faut prendre acte du fait que les composantes naturelles existantes sont des reliquats, restes de processus séculaires. Les éléments naturels intéressants sont une ressource rare, qui va prendre de plus en plus de valeur. L'importance, pour l'image d'une localisation, d'un environnement sain, propre, calme et non perturbé va probablement encore augmenter. Il faudrait mener des études visant expressément à préciser ces attentes.

- Un soutien communautaire

Il faut soutenir financièrement les régions qui mettent en route un processus intégratif pour élaborer une vision de développement spatial. En associant toutes les parties prenantes concernées, de tels processus renforcent l'orientation commune des développements futurs et contribuent à les soutenir. Ils peuvent également aider à révéler la créativité de la population des régions et à identifier de nouvelles régions innovantes dans l'Europe élargie.

2 Résumé scientifique

2.1 Le champ couvert

Ce projet tente de faire un diagnostic des principales tendances territoriales en matière de patrimoine naturel à l'échelle de l'UE, en ce compris une image cartographique des tendances spatiales et historiques. Sur base de ce diagnostic et d'analyses supplémentaires, un certain nombre d'indicateurs territoriaux et de typologies sont proposés en vue d'alimenter le processus de définition des priorités pour un territoire européen élargi équilibré et polycentrique.

La question centrale est: **Quelle est l'influence de la gestion du patrimoine naturel sur le développement spatial?** Cette question doit être traitée à l'échelle européenne, et un système de données de suivi doit être mis en place pour l'ensemble de la zone. Le présent projet constitue une première approche de ce sujet à cette échelle.

On peut décomposer la question centrale en facettes: gestion, patrimoine naturel et développement spatial ou tendances territoriales. Les relations entre facettes sont cruciales.

- **Patrimoine naturel.** Le patrimoine naturel consiste en nombreuses composantes différentes, et englobe aussi bien la campagne ordinaire (ou "quotidienne") et la "verdure" dans les villes que des éléments remarquables ou exceptionnels comme les zones naturelles, les zones d'intérêt naturel, les réseaux écologiques, et la biodiversité. Le terme "patrimoine" implique une part d'appréciation qualitative, mais il ne concerne pas seulement le meilleur.
- **Tendances territoriales.** Les tendances territoriales se concrétisent de nombreuses manières différentes. L'urbanisation est un phénomène bien visible de développement spatial, mais des processus plus lents de suburbanisation progressive sont aussi très importants dans le contexte de ce projet. Nombre d'affectations du sol à des fins récréatives ou générées par d'autres activités économiques étendent aussi progressivement leur emprise. L'intensification agricole est une autre forme de développement spatial. A côté de ces évolutions qui entraînent des densités accrues et l'extension des surfaces imperméabilisées, il y a le développement des infrastructures, comme les nouvelles routes et voies ferrées, qui traversent les entités territoriales et causent la fragmentation des zones naturelles.

- **Gestion.** La gestion des zones naturelles intervient à différents niveaux: de la gestion quotidienne jusqu'à la gestion au plus haut niveau, où se prennent les décisions d'acquisition de nouveaux terrains en vue d'étendre les zones protégées pour leur valeur de patrimoine naturel. Il y a à cet égard un lien important avec les systèmes de planification spatiale des pays européens et avec les possibilités légales dont ils disposent pour protéger le patrimoine naturel.

2.2 Théorie et méthodologie

En ce qui concerne les relations causales, les processus de développement spatial peuvent s'exprimer dans les termes du modèle FPEIR (Forces motrices, Pressions, Etat, Impact et Réponses). Le cadre FPEIR montre l'enchaînement des causes et des effets, des forces motrices (activités) aux pressions, aux changements d'état de l'environnement, aux impacts et aux réponses. Le FPEIR se base sur l'hypothèse que les activités économiques et les comportements sociétaux affectent la qualité de l'environnement. Les relations entre ces phénomènes peuvent être complexes. Le FPEIR met en évidence, de manière intégrée, la relation entre les causes des problèmes environnementaux, leurs impacts et les réponses que la société y apporte.

Les méthodes suivantes sont utilisées pour l'analyse et l'interprétation:

- l'analyse de sources secondaires consistant en documents politiques, en rapports de recherche scientifique, et en informations statistiques existantes. Un volume substantiel de documents concernant les tendances sociales, démographiques et économiques, l'agriculture, les infrastructures, la nature et le paysage offre une source d'informations utile;
- des indicateurs représentant la réalité. Des indicateurs sont élaborés dans les chapitres 4 et 5. Ces indicateurs constituent la base de la section II, l'analyse;
- des corrélations, des analyses à l'aide d'un système d'informations géographiques (SIG), et la superposition de cartes;
- des séries chronologiques. L'analyse des évolutions à long terme et des tendances récentes, et la prévision des situations futures, que l'on peut faire en extrapolant les évolutions passées, dans la mesure où les données le permettent;
- des questionnaires relatifs aux politiques nationales concernées sont utilisés pour mieux comprendre les résultats des analyses;
- l'analyse d'études de cas de niveau local portant sur diverses zones biogéographiques, qui illustre les processus et les tendances à l'échelle locale en différents endroits.

Ce projet recourt aux niveaux suivants:

Table 3 **Différents niveaux utilisés**

Niveaux	Représentés par
Macro	Régions bio-géographiques et zones côtières, catégories administratives, comme UE15, N10, UE25, N12, UE27, UE27+2 et Pentagone
Meso	Réponses au questionnaire, NUTS0 et NUTS3
Micro	Études de cas, NUTS3

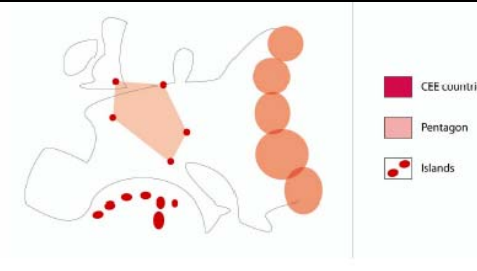



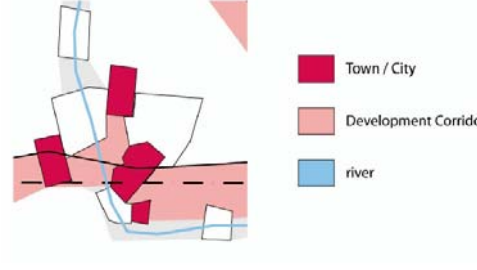

2.3 Indicateurs

Aspect	Critères	Source	Commentaires
Zone agricole	Superficie de zone agricole	CORINE 1990, FAO	CORINE Land Cover 2000 n'est pas disponible pour toute l'Europe (disponible depuis peu pour l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Lettonie, l'Estonie, la Slovénie et Malte)
Population	Densité de population	EUROSTAT	Mesure de la pression de la population
	Evolution de la population	EUROSTAT	Mesure de l'évolution de la pression due à la densité de population
Aspects économiques	PIB par zone	EUROSTAT	Mesure de la prospérité économique
	Evolution du PIB	EUROSTAT	Mesure du développement économique
	Innovation	EC	Mesure du développement économique potentiel
Tourisme	Densité de lits	EUROSTAT	Mesure de la pression due au tourisme
	Evolution du nombre de lits	EUROSTAT	Mesure de l'évolution de la pression due au tourisme
Infrastructures	Densité routière	GISCO	Mesure de la fragmentation et des barrières
Pression urbaine	Densité de population, PIB par zone, densité de lits, densité routière	EUROSTAT, GISCO	Mesure qualitative de l'urbanisation
AMCE	AMCE potentielles	ESPON 1.1.1	Localisation de (pressions de) développement potentiel
Bâti	Couverture en pourcentage	CORINE 1990	Mesure de l'urbanisation
Risques	Risques d'inondations	ESPON 1.3.1	
Zone semi-naturelle	Superficie de zone semi-naturelle	CORINE land cover 1990	CORINE Land Cover 2000 n'est pas disponible pour toute l'Europe (disponible depuis peu pour l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Lettonie, l'Estonie, la Slovénie et Malte)
Fragmentation de la nature	Indice de fragmentation		pour NUTS3
Zones protégées UICN	Sur la liste des zones protégées	Liste UICN-CMAP ⁶ et PNUE-CMSCN ⁷ , 2003	Catégories de gestion I-IV et V-VI

⁶ Commission Mondiale des Aires Protégées (en anglais World Commission of Protected Areas (WCPA))

⁷ Centre Mondial de Surveillance de la Conservation de la Nature (en anglais, World Conservation Monitoring Centre (WCMC))

2.4 Typologie régionale

	Socio-économique / urbain	Nature / environnement / culturel
MACRO	Pression de développement	Région bio-géographique
	<ul style="list-style-type: none"> - Pentagone - hors du pentagone - dans les PECO - île en périphérie 	<ul style="list-style-type: none"> - boréale - continentale - atlantique - alpine - méditerranéenne - pannonienne - macaronésienne
		
MESO	Réseau urbain	Réseau écologique
	<ul style="list-style-type: none"> - sur un axe de développement - hors d'un axe de développement 	<ul style="list-style-type: none"> - dans le réseau Natura 2000 / Emerald - hors d'un réseau écologique (-intensification agricole) (-extensification / abandon agricole)
		
MICRO	Site lié à une zone urbaine	Site lié à la nature / l'environnement
	<ul style="list-style-type: none"> - dans ou proche d'une AMCE - dans ou proche d'une AUF - zone rurale hors AUF - ancien site industriel 	<ul style="list-style-type: none"> - zone naturelle ou paysage culturel (protégé) - espace ouvert de valeur naturelle faible ou moyenne
		

3 Rapport sur le travail en réseau

Comme pour beaucoup d'autres groupes de projet transnationaux (GPT), le calendrier serré conjugué aux difficultés rencontrées en matière de disponibilité des données a débouché sur une situation où l'essentiel des efforts se sont concentrés sur notre propre thème. Le travail devait avoir atteint un certain niveau d'élaboration avant de pouvoir s'occuper des interrelations avec d'autres thèmes.

Des contacts avec les travaux d'autres GPT se sont néanmoins établis, et ils ont été perçus comme utiles.

Tout d'abord, nous avons participé avec deux membres de l'équipe aux réunions organisées à l'intention des partenaires principaux, au cours desquelles a été présenté l'état d'avancement de chaque étude. Ces trois réunions à Bruxelles (en février 2003, juin 2003 et février 2004) ont été particulièrement utiles parce que la confrontation avec les représentants de la DG Regio a débouché sur des discussions intéressantes.

Ensuite, nous avons participé avec deux membres de l'équipe aux conférences ORATE en Crète (mai 2003) et à Lillehammer (mai 2004). Là aussi l'échange d'informations venant du Comité de suivi, de l'Unité de coordination et des différents projets a été utile.

Les réunions plus ciblées sur des sujets précis dans le cadre des ateliers de Lillehammer ont particulièrement amélioré la cohérence entre les différents projets.

Notre projet relatif à la gestion du patrimoine naturel est plus particulièrement lié aux thèmes des projets ORATE portant sur la polycentricité (projet 1.1.1), les risques (1.3.1), les transports (2.1.1), l'agriculture (2.1.3) et les relations urbain – rural (projet 1.1.2).

Nous avons eu quelques discussions en tête-à-tête avec des représentants de ces thèmes, mais les informations ont été collectées essentiellement en consultant les rapports disponibles des autres GPT.

Les informations relatives à la polycentricité ont été utilisées pour mettre le réseau naturel – écologique en regard du système d'AMCE proposé, dont la catégorie des AMCE potentielles est particulièrement concernée quand on s'intéresse aux développements futurs.

Le projet 1.3.1 sur les risques a fourni des informations utiles, en particulier à propos des inondations. Si l'on considère que les régions exposées aux inondations peuvent bénéficier d'une priorité dans la planification des actions dans le cadre de la directive-cadre dans le domaine de l'eau, on peut y identifier de nouvelles zones naturelles potentielles. Le projet sur les transports et sur les infrastructures qui s'y

rapportent a fourni des informations qui ont servi à examiner la fragmentation du patrimoine naturel par l'infrastructure routière.

Les informations fournies par les projets ORATE sur l'agriculture et sur les relations urbain – rural (projets 2.1.3 et 1.1.2) n'ont pas débouché sur une utilisation explicite dans le cadre de notre projet.

La raison principale tient à la différence de point de vue de ces deux autres projets. Les effets de la Politique agricole commune n'ont pas vraiment pu être traduits en termes de tendances territoriales, même si on constate que l'intensification et l'extensification de l'agriculture sont des moteurs majeurs des tendances territoriales en matière de patrimoine naturel. L'intéressante catégorisation des relations urbain – rural n'a pas réellement pu être transposée aux échelles spatiales supérieures auxquelles sont examinées les tendances territoriales du patrimoine naturel.

4 Bref rapport sur les sujets de recherche à poursuivre et sur les lacunes à combler dans les données

4.1 Sujets de recherche à poursuivre

Les cartes présentées comportent des superpositions et des analyses. Les cartes de superposition servent à étayer la logique de raisonnement du rapport et à illustrer des aspects particuliers. Les cartes analytiques présentées dans le chapitre 8 décrivent le niveau meso et illustrent les combinaisons entre différents ensembles de données pour en déduire des structures spatiales. La manière dont il faut interpréter ces cartes est exposée dans le chapitre 2.

Certaines données ne sont malheureusement pas complètes. Ces lacunes dans les données ont été comblées autant que possible sur base d'une appréciation d'experts. L'appréciation d'experts ne se reflète pas dans les cartes ni dans les tableaux, mais elle intervient dans les descriptions et dans les interprétations. L'analyse de tendance n'a pas été incluse non plus à cause du manque de données. Bien que les nouvelles données CORINE commencent à être disponibles pour certains pays, une couverture complète est nécessaire pour analyser les tendances. La durée du présent projet n'a pas laissé le temps d'effectuer de telles analyses, même pour les données partielles. Les changements d'affectation du sol observés en comparant les deux ensembles de données seront un important indicateur pour mettre les menaces décrites en rapport avec le processus d'évolution de la couverture semi-naturelle du sol et de la fragmentation qui y est liée. Ces analyses tendanciennes peuvent également servir à examiner le lien entre protection et changement d'affectation du sol. Il serait peut-être possible de vérifier l'hypothèse d'un processus qui verrait la fragmentation mener à une protection renforcée. Pour le suivi futur aux différents niveaux, l'indicateur utilisé doit être complété et encore amélioré. Il serait aussi très utile de comparer les analyses des tendances des indicateurs statistiques avec l'évolution de l'affectation du sol. Il paraît plausible qu'il faille de longs laps de temps avant de pouvoir observer les changements de configuration spatiale des zones semi-naturelles suite aux pressions. Idéalement, on devrait disposer de données à partir de 1950 pour expliquer certaines tendances concernant la couverture en zones semi-naturelles.

4.2 Lacunes dans les données

Elles concernent:

- la couverture CORINE 2000 complète;
- les données statistiques, comme les données de densité de lits complètes pour toute l'UE27, et de préférence depuis 1950;
- les tendances à long terme pour les indicateurs qui ont été élaborés; et
- le réseau écologique REP⁸ pour l'Europe centrale.

⁸ Réseau Ecologique Paneuropéen (en anglais Pan-European Ecological Network (PEEN))